

GIP POUR LE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE  
ET CULTUREL DE LA VILLE DU CANNET

ASSEMBLEE GENERALE N° 11  
DU 25 NOVEMBRE 2022 A 10H30

**PRO C É S V E R B A L**

Extrait du Registre des Délibérations de l'Assemblée Générale  
**SEANCE DU VENDREDI 25 NOVEMBRE 2022**

L'Assemblée Générale du GIP pour le développement touristique et culturel de la ville du Cannet, légalement convoquée en date du 5 Novembre 2022 s'est réunie à la salle Bel Aube, sous la présidence de Madame Sandrine AIMASSO, 1<sup>ère</sup> Vice - Présidente du GIP.

Membres : 10

PRESENTS :

Madame Michèle TABAROT, Monsieur Yves PIGRENET, Madame Muriel DI BARI,  
Monsieur Philippe WEISSER, Monsieur Alain VIOTTI, Monsieur Franck GALBERT, Monsieur  
Mike CASTRO- DEMARIA, Madame Chantal CHASSERIAUD.

EXCUSE :

Monsieur Alain ARMANDO, représenté par Madame Michèle TABAROT.



**Monsieur LUPPINO :**

Madame le Député, Monsieur le Sénateur, Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs bonjour.

Je vais donc, tout d'abord, procéder à l'appel.

- Madame Michèle TABAROT
- Madame Muriel DI BARI
- Monsieur Yves PIGRENET
- Monsieur Philippe WEISSER
- Monsieur Alain VIOTTI
- Madame Sandrine AIMASSO
- Monsieur Alain ARMANDO, représenté par Madame Michèle TABAROT.
- Monsieur Franck GALBERT
- Monsieur Mike CASTRO DEMARIA
- Madame Chantal CHASSERIAUD

Le Quorum étant atteint, nous pouvons donc commencer <b>l'examen de l'ordre du jour.</b>
--

Avant de commencer la séance, l'ensemble des membres du GIP **souhaite rendre un hommage particulier à Mme Suzanne BLONDEAU MENACHE.**

C'est avec une immense tristesse que nous avons appris le décès de Madame Suzanne BLONDEAU MENACHE, Conseillère Municipale de la ville du Cannet depuis 2001 et Présidente du GIP depuis 2017.

Après une vie professionnelle dense et réussie, à partir de 2001, elle a exercé des responsabilités au sein de l'équipe municipale. Son goût prononcé pour la culture et sa fine connaissance des actions menées dans ce domaine par l'équipe municipale lui ont permis de devenir Présidente du GIP dès sa création en 2017.

**En 2015, elle a été la première Présidente de l'Office de Tourisme du Cannet.**

**Aussi, nous vous proposons de respecter 1 minute de silence en sa mémoire.**

*\*\*\* Minute de silence\*\*\**

**Monsieur LUPPINO :**

C'est la salle Bel'Aube qui nous accueille, **un des 3 lieux où nous pouvons tenir nos séances** d'Assemblée Générale et Conseil d'Administration (cf délibération du CA du 30 juillet 2021).

**Conformément au règlement intérieur, un dossier de séance complet, avec les délibérations et toutes les pièces qui s'y rapportent, vous a été adressé le samedi 05 Novembre ainsi en version dématérialisée ainsi qu'en version papier.**

Avant d'examiner le **premier point**, il est nécessaire de soumettre au vote les **PV des Assemblées Générales des 25 mars 2022 et 1<sup>er</sup> avril 2022.**

- **Y a-t-il des questions ?**
- **Qui est contre ? Qui s'abstient ?**

**L'ASSEMBLEE GENERALE APPROUVE A L'UNANIMITE.**



**Monsieur LUPPINO :**

Cette séance comporte donc **7 points**:

**Point n° 1 :** Installation d'un nouveau membre au sein de l'Assemblée Générale du GIP et confirmation d'un nouveau membre au sein du Conseil d'Administration.

**Point n° 2 :** Fixation des modalités de remplacement d'un membre de la Commission d'Appel d'Offres et installation du remplaçant de Madame BLONDEAU MENACHE.

**Point n° 3 :** Bilan de la saison 2022 du musée Bonnard.

**Point n° 4 :** Bilan de la saison 2022 des cinémas de la ville du Cannet.

**Point n° 5 :** Bilan de la saison 2022 de la salle de La Palestre.

**Point n° 6 :** Bilan de la 2<sup>ème</sup> édition de l'Urban Trail du Cannet et bilan de la saison 2022 de l'EPIC Office de Tourisme.

**Point n° 7 :** Mesures d'exécution concernant la convention de partenariat avec la ville de Vallauris – retrait de la délibération du 1<sup>er</sup> avril 2022.



**DELIBERATION N°1 : DECES DE LA PRESIDENTE, MADAME SUZANNE BLONDEAU MENACHE : INSTALLATION D'UN NOUVEAU MEMBRE AU SEIN DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU GIP ET CONFIRMATION D'UN NOUVEAU MEMBRE AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU GIP.**

**Monsieur LUPPINO :**

Suite au décès de Madame Suzanne BLONDEAU MENACHE, Madame Muriel DI BARI, représentant la ville du Cannet, membre constitutif du GIP, a pris ses fonctions de membre de l'Assemblée Générale.

Conformément à l'article 12.2 des statuts du GIP, en cas de vacance d'un poste au Conseil d'Administration, l'administrateur est désigné par la personne morale qu'il représente, c'est-à-dire la commune du Cannet.

Ainsi, par délibération n°1 du 4 novembre 2022, Madame Muriel DI BARI a été désignée par le Conseil Municipal pour remplacer Madame Suzanne BLONDEAU MENACHE comme Administrateur au GIP.

**Il est donc proposé à l'Assemblée Générale de prendre acte de la désignation de Madame Muriel DI BARI comme administrateur dudit Conseil.**

➤ **Y a-t-il des questions ?**

<b>L'ASSEMBLEE GENERALE PREND ACTE A L'UNANIMITE DE CE REMPLACEMENT.</b>
--



**DELIBERATION N°2 : FIXATION DES MODALITES DE REMPLACEMENT D'UN MEMBRE DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES ET INSTALLATION DU REMPLAÇANT DE MADAME BLONDEAU MENACHE.**

**Monsieur LUPPINO :**

Il convient de procéder au remplacement de Madame Suzanne BLONDEAU MENACHE au sein de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) du GIP.

Aucune disposition ne prévoyant les modalités de remplacement d'un siège devenu vacant, il est proposé d'appliquer les règles suivantes :

➤ **Le membre titulaire est remplacé par le premier suppléant** venant immédiatement après le dernier titulaire inscrit sur la même liste ;

➤ **Le remplacement du suppléant devenu ainsi membre titulaire** est assuré par le candidat inscrit sur la même liste immédiatement après ce dernier ;

➤ En cas d'impossibilité d'assurer le remplacement des membres titulaires aux conditions citées ci-dessus, la CAO devra être intégralement renouvelée.

En l'espèce, en appliquant les règles susvisées, la liste étant unique, le premier suppléant venant immédiatement après le dernier titulaire est Monsieur Yves PIGRENET.

Il est donc proposé à l'Assemblée Générale :

- **D'APPROUVER les modalités de remplacement des membres de la CAO du GIP** telles qu'exposées ci-dessus ;

- **DE PRENDRE ACTE du remplacement de Madame Suzanne BLONDEAU MENACHE par Monsieur Yves PIGRENET**, en tant que membre titulaire de la CAO du GIP développement touristique et culturel de la ville du Cannet.

➤ **Y a-t-il des questions ?**

➤ **Qui est contre ? Qui s'abstient ?**

**L'ASSEMBLEE GENERALE APPROUVE LES MODALITES DE REMPLACEMENT ET PREND ACTE QUE M. PIGRENET EST DESORMAIS MEMBRE TITULAIRE DE LA CAO.**



**Monsieur LUPPINO :**

Bien que l'année 2022 ne soit pas encore terminée, la réunion d'aujourd'hui est l'occasion de dresser un premier bilan de cette saison concernant le musée Bonnard, des cinémas de la ville du Cannet, de La Palestre et de la 2<sup>ème</sup> édition de l'Urban Trail du Cannet ainsi que de l'EPIC Office de Tourisme.



**DELIBERATION N°3 : BILAN DE LA SAISON 2022 DU MUSEE BONNARD.**

**Monsieur LUPPINO :**

Le musée Bonnard poursuit son développement ; sa réputation tant sur le plan national, qu'international est fort reconnue.

En atteste l'exposition co-organisée avec le **Museum de Tokyo**, en 2020-2022, et celle, prochaine avec la **Fondation Mapfre de Madrid** (2026).

-En 11 ans, 23 expositions temporaires ont ainsi été organisées sans compter les différentes présentations de ses collections. Celles-ci s'enrichissent régulièrement grâce à des achats, mais aussi à des dons et des dépôts.

**-Aujourd'hui, près de 200 œuvres sont inscrites sur les registres d'inventaire du musée.** Cette année, les collections du musée se sont enrichies d'un nouveau dépôt du musée d'Orsay, d'une œuvre majeure de Pierre Bonnard réalisée au Cannet – *Fenêtre ouverte*, d'un don d'une peinture de Madeleine Dinès - *Couple nu au miroir*, en résonance avec l'œuvre de Bonnard et d'un

dépôt privé d'un tableau important d'Édouard Vuillard, montrant ainsi l'ouverture des collections à des regards croisés enrichissants pour le public.

Ainsi en quelques années le musée est devenu une référence sur l'étude de l'œuvre de Bonnard, image renforcée par le don des archives du peintre l'année dernière et leur enrichissement régulier. Le projet d'ouverture d'un **Pôle d'étude et de recherche** consacré au peintre est en route, associé au **Centre de documentation et à la bibliothèque** déjà existante. Nous avons d'ailleurs accueilli récemment un conservateur du musée Van Gogh d'Amsterdam pendant plusieurs jours.

Le musée vient, par ailleurs, de reconduire pour une durée de 5 ans, le **partenariat avec le musée d'Orsay**. Concrètement, ce partenariat représente **143 prêts de peintures** depuis l'ouverture du musée Bonnard en 2011 et 3 expositions en collaboration : 2012, *Misia, Reine de Paris* ; 2017 *Bonnard Vuillard, la collection Zeineb et Jean Pierre Marcie Rivière* ; 2020, *Trésors Nabis du musée d'Orsay*, ainsi que **des dépôts exceptionnels comme – Fenêtre ouverte au Cannel, vers 1941-1944** dont il vient d'être question — qui sera présenté au musée Bonnard à l'exposition « **11 ans de collection** », à compter du 26 novembre.

Une nouvelle présentation de l'œuvre de Bonnard, de sa jeunesse à la fin de sa vie au Cannel, regards croisés avec la génération d'après-guerre avec les peintures de Chuta Kimura, Pierre Lesieur ou de Madeleine Dinès qui appartiennent aussi aux collections du musée.

En conséquence, l'Assemblée Générale est appelée à :

- **prendre acte du bilan de la saison 2022 du musée Bonnard.**

➤ **Y a-t-il des questions ?**

**Monsieur TABAROT :**

Je voudrais tout d'abord excuser Véronique SERRANO qui est, pour tout vous dire, à des obsèques d'un membre de sa famille. Une pensée pour elle. Elle nous rejoindra, demain matin, pour le vernissage, c'est pour cette raison qu'elle n'est pas là. S'il y a des questions techniques au sujet du rapport d'activité, n'hésitez pas, à vous retourner vers Carole LENGLET, qui connaît, également merveilleusement bien, tous ces sujets en détail, et vous dire, pour avoir accompagné Véronique, un certain nombre de rendez-vous parisiens, et vous l'avez résumé Monsieur le Directeur, nous avons eu une année particulièrement assez intéressante, et avec des contacts qui sont réconfortants pour les années à venir, pour la pérennité et la qualité des expositions du musée. Je pense, bien évidemment, à la reconduction du partenariat avec le nouveau président du musée d'Orsay. Vous savez quand il y a des changements au niveau des institutions, on sait toujours qui on perd mais on ne sait jamais qui on trouve comme directeur. Ce n'est pas le cas avec le nouveau président d'Orsay, qui a une volonté de continuer les actions menées avec les musées de province, et particulièrement avec le musée Bonnard et il a envie d'amplifier encore ce partenariat et il a fait un très beau geste en faisant un dépôt, que vous avez passé en Conseil Municipal l'autre jour et j'espère qu'on en aura d'autres et qu'on pourra renouveler ce partenariat efficace, certes dans la signature ça été fait, et maintenant dans les actes avec des expositions communes. Dire un mot aussi, puisque j'étais avec Véronique sur Paris pour le premier contact avec la fondation Mapfre de Madrid qui a été très fructueux et laisse présager de très belles expositions dans les années à venir dans la même idée que le partenariat avec le musée Mitsubishi au Japon, qui fait référence au niveau européen et mondial.

**Madame CHASSERIAUD :**

Je trouve que c'est très bien de faire vivre ce musée et que toute initiative qui consiste à le faire connaître à travers la France est une très bonne chose. Je voulais faire une remarque concernant le fait de connaître le musée Bonnard encore plus, il faudrait accentuer la publicité au niveau local. Je vous rappelle que je n'ai pas vu de stand du Cannel au festival du livre de Mouans-Sartoux. J'ai regretté que Le Cannel ne soit pas présent. Je sais qu'il y a d'autres choses qui sont faites mais je pense que nous avons un potentiel que nous n'explorons pas. Je pense qu'il faut être à tous les festivals et que vous devez faire un blocage sur Mouans-Sartoux.

**Monsieur TABAROT :**

Je vais répondre à votre question. Il est vrai qu'au centre Pompidou, on trouve un peu de tout mais il y a des Bonnard exceptionnels, des Nabis exceptionnels. Les plus beaux Bonnard sont à Pompidou. Ce qui fait la force de ce musée, c'est qu'on arrive à décliner Bonnard de plusieurs manières. Ça donne un spectre très large et avec des artistes qui peuvent toucher différentes époques de la vie culturelle de ces derniers siècles. Je pense que Pompidou peut être un partenaire essentiel et le deviendra encore plus après ces travaux. Pour ce qui peut nous permettre de créer une dynamique et de faire connaître le musée, nous sommes très preneurs. Je parle sous le contrôle de Carole, je n'ai pas vu de sollicitation particulière et je ne savais pas que le festival de Mouans-Sartoux s'ouvrait aux autres espaces culturels et proposait de pouvoir avoir un stand sur place, et si c'est le cas, moi j'aime beaucoup le festival du livre et j'y vais régulièrement. Et j'étais partenaire quand j'étais conseiller régional et je serai très fier si on pouvait y participer. Je suis, à titre personnel, très proche du maire de Mouans-Sartoux. Nous sommes très admiratifs du festival de Mouans-Sartoux sur cette thématique littéraire, après le lien avec l'art plastique n'est pas évident mais peut se créer, mais il s'agit d'une suggestion. En tout cas, si on est accueillis, on sera très ravis de faire encore plus connaître le musée. Et dernier point, on a quand même, grâce aux équipes de Walid et le CRT, créé une dynamique commune pour faire connaître l'ensemble des musées de l'ensemble des Alpes- Maritimes et plus largement de la Principauté de Monaco. On a reçu la première réunion de ce club, au Musée Bonnard. Sachez que faire la promotion de notre musée est une obsession, matin, midi et soir.

**Monsieur CHAABANI :**

Je voulais juste préciser, concernant les festivals, en particulier celui de Mouans-Sartoux, on n'a pas été sollicités car il s'agit d'un salon littéraire. En revanche nous sommes présents sur différents marchés, notamment « Idées week-end » à Nice, le « salon mondial du tourisme » sur Paris et nous sommes présents sur d'autres marchés comme Milan, avec le CRT. L'Office de Tourisme fait la promotion de la destination et forcément du musée Bonnard, qui est notre locomotive. Au niveau local, nous avons des promotions sur le bassin. Nous n'avons aucun intérêt à être présents au salon du livre et nous concentrons nos efforts pour aller chercher d'autres cibles et d'autres clientèles. Nous sommes présents aux jardins du MIP et au lancement du pass Côte d'Azur.

**Madame CHASSERIAUD :**

Je ne suis pas d'accord, car il y avait un stand de Mougins et un stand de Cannes, concernant le musée de la Castre. Et si on ne vous sollicite pas, il faut demander un stand. Parce qu'on loupe quelque chose, même si tout le reste à côté c'est très bien ; mais je pense qu'il y a un loupé.

**Monsieur GALBERT :**

Est-il possible d'avoir un retour sur l'antenne parisienne du musée Bonnard ?

**Monsieur TABAROT :**

L'antenne fonctionne très bien, car nous avons, à chaque exposition, l'occasion de faire une présentation pour la presse dans ce local parisien. C'est dans ce local que nous avons pu recevoir le président du musée d'Orsay et je peux vous dire que pour le faire sortir ce n'est pas simple. Le local est à 300 mètres du musée d'Orsay. Il y a vraiment un intérêt d'avoir ce pied à terre à Paris. Ce local devient, de plus en plus, une bonne affaire pour nous, car nous avons deux partenaires avec qui nous partagerons les frais, la communauté d'agglomération de Grasse, qui fera l'objet d'une délibération dans un instant, et la ville de Vallauris, où cette convention a été également été renouvelée.

Ce local permet de stocker des affiches et des objets de nos communes et met en valeur les manifestations organisées. Cette synergie est très intéressante, ce qui nous a permis d'en arriver au billet couplé avec Grasse.

<b>L'ASSEMBLEE GENERALE PREND ACTE DU BILAN DE LA SAISON 2022 DU MUSEE BONNARD.</b>
---



**DELIBERATION N°4 : BILAN DE LA SAISON 2022 DES CINEMAS DE LA VILLE DU CANNET.**

**Monsieur LUPPINO :**

● **Le Bilan 2022 :**

Sur les dix premiers mois de l'année 2022, les cinémas du Cannet ont retrouvé un rythme normal au niveau de la fréquentation.

Le label **Art et essai** a été reconduit pour la 21<sup>ème</sup> fois au Cannet Toiles, et pour la 5<sup>ème</sup> fois à Rocheville.

Le taux global de fréquentation – arrêté en octobre 2022 – est de 17,5% (17% en 2021) et reste donc supérieur à la moyenne nationale (14%).

L'ensemble des partenariats menés depuis de nombreuses années (Ciné Croisette, Cannes Cinéma) ont été renouvelés pour la saison 2022-2023.

● **Les nouveautés 2022 :**

En février, un nouveau rendez-vous mensuel a été créé : le **Ciné club** à destination des membres du **Cannet Temps Libre Senior** lors duquel une projection est suivie d'un mini débat avec le public.

Cet été, ont eu lieu deux projections nocturnes de **Cinéma Plein Air** : Place Foch à Rocheville, amphithéâtre du Tivoli au Cannet. Ces projections ont réuni plus de 650 spectateurs cumulés.



Autre nouveauté, depuis octobre, en partenariat avec le **Royal Opera House** de Londres la diffusion d'Opéras et Ballets. L'Opéra **Madame Butterfly** a été projeté à guichet fermé en octobre et le ballet **Mayerling** a réuni 80 personnes en novembre. Une dizaine d'autres œuvres (**Casse-Noisette, Le Mariage de Figaro, Le Barbier de Séville...**) suivront d'ici juin 2023.

En conséquence, l'Assemblée Générale est appelée à :

- **prendre acte du présent bilan de saison 2022 et de la programmation à venir des cinémas de la ville du Cannet.**

➤ **Y a-t-il des questions ?**

**Madame CHASSERIAUD:**

Le cinéma d'été en plein air, c'est très bien. Les opéras qui sont proposés sont très bien, je ne peux pas y aller, ça ne correspond pas à mes disponibilités. C'est une bonne initiative. Je vais juste faire une remarque concernant le cinéma de Rocheville. Je vous avais dit qu'on ne le voit pas de la route, depuis qu'il a été mis en marche, il y a un problème de visibilité. Quand on passe en voiture, on a du mal. Et on ne voit pas les films à l'affiche. J'avais demandé qu'un totem soit mis, en effet il a été mis pour le parking et pour le cabinet médical, mais vous ne l'avez pas fait pour le cinéma. C'est un problème. Donc il faut réfléchir, pour voir les films qui sont à l'affiche du cinéma de Rocheville.

**Monsieur GALBERT:**

Madame CHASSERIAUD a raison quant à la communication des films. Il y a beaucoup de gens qui savent qu'il y a un cinéma mais qui ne savent pas ce qui est projeté. Il y a même eu un moment de latence avec les informations sur Allociné. Il y a un manque de communication, c'est certain.

**Monsieur MELAINE :**

Au niveau de la communication, on procède chaque semaine à un boitage, donc systématiquement l'ensemble du programme du cinéma est mis dans les boites aux lettres du quartier. En effet, nous avons rencontré un bug avec le site internet Allociné ainsi qu'une attaque. A ce jour, c'est rétabli, et nous pouvons voir en temps réel les projections de nos cinémas, ainsi que les bandes annonces quand on le souhaite.

**Madame TABAROT :**

A la différence d'autres salles de cinéma nous avons énormément de films, c'est à dire qu'on ne les garde pas 3 semaines ou un mois à l'affiche. On le voit mieux, au Cannet Toiles et un peu moins bien à Rocheville en raison de la configuration.

**Monsieur MELAINE :**

Effectivement ça change chaque semaine.

**Monsieur TABAROT :**

Juste un petit mot sur un sujet qui a été évoqué sur le rapport d'activité, c'est un sujet que l'on a beaucoup évoqué lors de nos réunions, sur la question du pari de faire un ballet ou un opéra. Vous êtes particulièrement attentive à cela. On fait beaucoup de variétés. C'était un pari, car nous devions

trouver un distributeur qui nous fasse confiance sur la matière. Il s'agit d'un coût financier que l'on ne voulait pas faire supporter aux clients, ni faire une gratuité, car il faut bien que quelqu'un finance. C'est un choix qui a été opéré, de prise en charge, pour que cette somme ne soit pas trop lourde et empêche un certain public à avoir accès à ce ballet ou à cet opéra. Et nous avons été très heureux de faire le plein à chaque fois. Premièrement, nous avons eu une belle communication et deuxièmement, nous avons réussi le pari et merci à ceux qui ont accepté afin que le prix soit raisonnable pour les spectateurs. C'est intéressant et c'est quelque chose que l'on va continuer à développer. Et nous allons le faire à savoir au plus grand monde ; et nous sommes plutôt fiers.

**Madame CHASSERIAUD:**

Moi je suis amateur de classique. On aurait pu prendre comme exemple ce qu'il se passe à l'Olympia, le samedi soir, il est retransmis un opéra de New York et c'est plein. Les gens du Cannel qui sont intéressés par ce spectacle ils vont à Cannes. Donc, je regrette qu'il n'y ait pas l'équivalent au Cannel. Moi, je sais qu'il y a un potentiel et il y a de la demande concernant ce genre de spectacles.

**Monsieur TABAROT :**

Le coût de l'opération s'élève 15 euros et la municipalité a accepté de prendre la moitié à charge.

**Madame CHASSERIAUD:**

C'est quelque chose à développer et je pense qu'à chaque fois vous aurez la clientèle et les gens de Cannes qui viendront pour une fois au Cannel.

**Madame TABAROT :**

Pas pour une fois. Ils viennent régulièrement assister à des expositions culturelles très parisiennes, qui ne trouvent pas à Cannes. Tous ceux qui ont déjà visité Orsay, l'Orangerie ou Pompidou, nous disent à quel point ils sont impressionnés de voir la qualité de nos expositions qui sont présentées. Donc, nous avons beaucoup de chance d'avoir des Cannois et des étrangers. Simplement, j'ai envoyé un message à Monsieur LUPPINO, peut-être on va adresser un mail toutes les deux semaines avec le programme. Ca évitera de faire une publicité qui va coûter beaucoup d'argent et de prendre en charge la moitié et ça permet de pouvoir faire une information et trouver une nouvelle clientèle. Concernant l'Olympia, nous ne pouvons pas nous permettre cette régularité car nous n'avons que deux salles, d'où le troisième âge est assez sensible et c'est avec plaisir que je constate que ça se développe.

**Madame CHASSERIAUD:**

Il n'y a pas que les personnes du troisième âge qui s'intéressent aux classiques, parce qu'il y a beaucoup de jeunes et je m'en réjouis.

**Madame TABAROT :**

Ça reste majoritairement des personnes âgées.

**Madame CHASSERIAUD:**

Y'a qu'à voir lors du concert à l'église Sainte Philomène, un dimanche après-midi, c'était plein, les gens étaient dehors. Et ça a surpris beaucoup de monde. C'était un concert de qualité et les gens s'intéressent à tout ce qui est de qualité.

Vous ne m'avez pas répondu au sujet du totem. Je voudrais qu'on étudie, la faisabilité de mettre quelque chose de plus visible, des films qui sont à l'affiche.

**Madame TABAROT :**

Des évènements, on en organise, depuis très très longtemps, culturels, dans toute la commune. Vous verrez la différence avec les autres communes, nous on essaye que ce soit gratuit et le plus accessible pour tous, que ce soit pour les enfants, les seniors, nous essayons au maximum d'avoir des tarifs les plus compétitifs.

**Monsieur TABAROT :**

Le concert dont vous parlez, ce n'est pas l'évêché qui l'a organisé mais c'est bien la Ville.

**Monsieur GALBERT :**

Je rejoins Madame le Député. En effet, beaucoup de jeunes sont intéressés par les évènements, mais sont ralentis par les tarifs proéminents de certains cinémas cannois, parce que 15 euros tête quand vous êtes une famille, c'est un budget. D'autant plus que je vous invite à faire des campagnes sur les réseaux sociaux.

**Madame TABAROT :**

On peut rappeler que le site de la Ville est en permanence réactualisé pour proposer à ceux qui le souhaitent, de consulter les évènements. En consultant le site.

**Monsieur SEGATORI :**

La seule difficulté qu'on a pour le totem c'est la configuration du bâtiment, il avait été souhaité d'aménager une belle place, avec des espaces verts pour agrémenter le centre de Rocheville, le petit inconvénient, ce sont les bâtiments qui sont en arrière de cette place. Comme vous avez pu le constater, le giratoire de Rocheville est enfin en chantier. La ville du Cannet n'a pas hésité à acheter des terrains sur la ville de Cannes pour que ce soit possible et on a même réussi à convaincre l'agglomération d'effectuer ces travaux. Maintenant, nous sommes en train d'étudier comment tirer profit de ce nouvel espace afin de créer un totem ou un élément visuel au profil du cinéma et des équipements publics. D'ailleurs le centre médical est très fréquenté et permet de désengorger les urgences.

**Monsieur LUPPINO :**

Nous allons intégrer les réflexions de tout le monde et nous allons passer à la prise d'acte.

<b>L'ASSEMBLEE GENERALE prend acte du bilan de la saison 2022 des cinémas de la ville du Cannet.</b>
--



## DELIBERATION N°5 : BILAN DE LA SAISON 2022 DE LA SALLE DE LA PALESTRE.

### Monsieur LUPPINO :

Pour rappel, La Palestre a intégré le GIP le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Aujourd'hui, La Palestre n'a plus besoin de démontrer son utilité dans des situations de crise. En effet, elle l'a très clairement prouvé à plusieurs occasions et encore récemment avec le centre de vaccination ou la mise en place de la collecte de dons en faveur du peuple ukrainien.

Au cours du Conseil d'Administration du 30 juillet dernier, **une délibération a permis d'actualiser les conventions** conclues, d'une part avec les producteurs, et d'autre part avec les diffuseurs / loueurs, ainsi que les tarifs, qui ne l'avaient pas été depuis 2012.

Après de longs mois d'absence du fait de la crise sanitaire, La Palestre a de nouveau accueilli le public à partir de septembre 2021 au cours de spectacles ou d'événements privés. Malgré tout, cette reprise s'effectue dans un contexte économique difficile à la fois pour le public, mais aussi pour les professionnels qui souffrent toujours des effets de la crise Covid.

Pour autant, La Palestre demeure réactive et travaille continuellement afin de pouvoir proposer une programmation de haut niveau et de mettre en avant sa particularité en proposant, notamment, des événements pluri disciplinaires.

Depuis le début d'année, **le programme « tout public » proposé fut le suivant :**

#### *Février*

20 Expo musée dinosaures.

#### *Avril*

02 Tony Carreira

#### *Mai*

24 Ines Reg

25 Gilbert Montagné

#### *Octobre*

18 Lara Fabian

23 Jean-Pax Meffret.

Des **événements privés** ont également été organisés et notamment le 04 mai dernier avec une soirée pour le compte du groupe Hewlett Packard.

**La programmation se poursuivra jusqu'en décembre 2022 avec :**

**Novembre**

- 19 Gala Boxe avec 1 Championnat du Monde et 2 Championnats d'Europe ;
- 26 Sheila ;
- 27 Patrick Bosso.

**Décembre**

- 11 concert de la Musique de la Légion Etrangère.

**Et enfin, un match de volley-ball le 7 décembre comptant pour la Champions League 2023.**

En conséquence, l'Assemblée Générale est appelée à :

**- Prendre acte du bilan d'activités de la saison 2022 de la salle de La Palestre.**

➤ **Y a-t-il des questions ?**

<b>L'ASSEMBLEE GENERALE PREND ACTE DU BILAN DE LA SAISON 2022 DE LA SALLE DE LA PALESTRE.</b>
---



**DELIBERATION N°6 : BILAN DE LA 2<sup>EME</sup> EDITION DE L'URBAN TRAIL DU CANNET ET BILAN DE LA SAISON 2022 DE L'EPIC OFFICE DE TOURISME.**

**Monsieur LUPPINO :**

Cette délibération préparée par l'Office de Tourisme permet, comme chaque année désormais, de vous faire un retour sur le bilan synthétique de la saison estivale et un focus sur l'Urban Trail.

**Concernant cette 2<sup>ème</sup> édition de l'Urban Trail**, pour lequel le GIP est partie prenante de l'organisation avec la ville du Cannet, il est très positif.

Pour rappel, il s'agit d'une course à pied à destination des sportifs, mais aussi du grand public. Elle permet de découvrir notre territoire car le parcours intègre les édifices remarquables et les points d'intérêts touristiques. Notre territoire est ainsi valorisé et notre Urban Trail s'inscrit dorénavant comme un rendez-vous incontournable.

L'aspect ludique a été renforcé cette année avec l'organisation « d'une course dans la course » non chronométrée qui a permis au tissu des socio-professionnels cannettans et rochevillois de profiter de l'évènement pour communiquer.

Le nombre d'inscrits a augmenté de 52% pour atteindre quasiment 600 participants.

Les participants étaient pour moitié des personnes non licenciées dans des clubs sportifs ou d'athlétisme et plus de la moitié des participants ne sont pas Cannettans (seulement 43% de Cannettans). Ce qui démontre une fois de plus, l'intérêt d'un tel évènement pour faire découvrir

notre magnifique destination. A noter que les participants viennent jamais seuls et que nous avons accueilli ainsi plus de 1 200 personnes venus profiter d'un évènement sportif, ludique et caritatif qui véhicule d'excellentes valeurs tels que l'effort, la persévérance, la combativité, la générosité et vous aurez compris qu'on reparlera l'année prochaine de la troisième édition.

### **Concernant le bilan de la saison estivale de l'Office de Tourisme :**

Il s'agit d'une photographie de quelques données chiffrées compilées par nos amis de l'Office de Tourisme qui nous donne un aperçu succinct et des tendances que vous avez pu ressentir cet été.

Tout d'abord, on remarque que notre saison d'été s'étale de plus en plus jusqu'à septembre, l'ouverture de l'expo le 2 juillet au Musée Bonnard lance concrètement la saison touristique qui déborde largement sur un mois de septembre exceptionnel.

L'Office de Tourisme a également proposé cette année un programme journalier d'animations et d'activités à destination des visiteurs et des locaux. L'Office de Tourisme a reçu des très bons retours sur ces activités : rallye découverte, visite guidées à la lanterne, atelier création de parfum, etc...

On remarquera sur les provenances proches des visiteurs que nous nous inscrivons comme une destination phare sur la Côte d'Azur et la région.

Pour les provenances nationales, notre participation au Salon Mondiale du Tourisme à Paris a permis une augmentation du volume de la clientèle parisienne au Cannet, la région Rhône-Alpes se classe en deuxième position, l'Office de Tourisme étudiera la possibilité d'une action de promotion dans la région lyonnaise pour 2023.

Pour les visiteurs étrangers, le Royaume-Uni a récupéré sa 1<sup>ère</sup> place devant l'Italie qui est talonnée par nos amis allemands. La crise sanitaire du Covid avait placé la destination italienne, proche de nos frontières à la 1<sup>ère</sup> place et les effets du Brexit avaient créé un sentiment d'incertitude pour les voyageurs anglais.

A noter également, le retour des Américains sur la Côte d'Azur en 4<sup>ème</sup> position. Il s'agit d'un retour pour la Côte d'Azur, mais d'une petite nouveauté pour nous car la clientèle américaine avait été jusqu'à présent marginale dans nos statistiques. C'est la preuve que notre destination est sur la bonne voie du développement touristique.

### **➤ Y a-t-il des questions ?**

### **Madame CHASSERIAUD :**

A l'Urban Trail, je n'étais pas participante, j'étais accompagnatrice et supportrice. Il faut reconnaître que c'est festif, c'est convivial et ça plaît. Par contre, on m'a fait des remarques concernant l'organisation, on m'a dit que le nombre de personnes était insuffisant au niveau des parcours. Il convient de mettre d'avantage de personnes.

La deuxième, les indications au sol, n'étaient pas visibles à cause des voitures stationnées.

Les personnes qui venaient retirer les dossards étaient reçues, par des bénévoles non compétents. Le prix de 18 euros pour 12 km est trop élevé. Normalement c'est 1 euro le kilomètre.

Pour les supporters : ce qui nous a paru aberrant c'est que les restaurants étaient fermés, notamment Racine. Je suis d'accord que les gens font ce qu'ils veulent. Mais, on s'est dits, ils n'ont rien compris ces commerçants car le dimanche matin, ils auraient fait largement leur chiffre d'affaire. Si on y pense, l'année prochaine, il faudra leur demander d'ouvrir le dimanche matin. Enfin, ce sont des petites remarques pour améliorer à chaque fois.

### **Monsieur TABAROT :**

Après je passe la parole à François, mais tous les problèmes que vous avez identifiés, on les a évoqués le lendemain de la course, on a débriefé toutes ces questions. On a abordé déjà tous ces sujets et François va vous donner les pistes de solutions ou ce qui n'est pas de notre ressort.

### **Monsieur LUPPINO :**

Effectivement sur les balisages, on a été victimes de notre succès, l'année dernière on était sur 300 participants et là on est montés à 650. Ça fait un amas de personnes et parfois c'était mal balisé ou pas assez balisé, donc c'est un enseignement pour l'année prochaine. On va aider l'association Running 06 avec nos propres bénévoles pour renforcer le manque de personnes qui figureront dans les points clefs et permettre la bonne orientation. Sur les dossards c'est pareil, on devait en donner, entre 300 et 400, finalement, c'était 650, ça a pris un peu plus de temps. On va développer un système, avec Monsieur CHAABANI et l'Office du Tourisme, plutôt que de faire récupérer les dossards via le prestataire, on va les faire récupérer directement à l'Office du Tourisme, cela permettra de fluidifier le flux des personnes qui viendront et ils pourront découvrir la ville du Cannet par la même occasion.

Sur le prix, par rapport, aux autres Urban, c'est un des moins chers. Exemple, la ville de Cannes c'est 30 à 35 euros. Et pour ceux qui ont participé l'année dernière à notre Urban, de mémoire c'était 50% de réduction.

Pour les restaurants, on a identifié la difficulté et on a passé le mot aux restaurateurs et on a intégré sur les nouveaux arrêtés d'occupation des terrasses, l'ouverture lors d'événements pour que l'on puisse avoir des établissements ouverts.

### **Monsieur TABAROT :**

S'ils ne veulent pas jouer le jeu dans leur propre intérêt, on ne peut pas les obliger, mais ils ne manqueront pas de point négatif dans le cadre de leur demande régulière pour pouvoir occuper le domaine public.

Sur la question du coût, François vous a répondu, et il connaît vraiment bien le sujet car il les fait vraiment toutes, les courses. Nous, on était vraiment fiers de faire 2 chèques de 300 euros à l'association Adrien et aux services cancérologie de l'hôpital de Grasse. Quand on sait combien ces sommes peuvent les aider à financer des actions non prises en charges par les services publics c'est quand même tout à notre honneur et nous avons souhaité être au maximum des sommes, pas de manière symbolique, pas pour se donner bonne conscience mais en donnant des sommes qui leur permettent de mener des actions pour lesquelles ils n'arrivent pas trouver des financements au niveau de l'ARS ou autres.

Sur la question des dossards, on est allés chercher l'idée ailleurs, à l'Urban de la Colle sur Loup : c'est d'obliger les personnes qui vont participer à l'Urban du Cannet au lieu d'aller à Mandelieu à la zone industrielle, c'est de venir au Cannet pour récupérer le dossard. Et se dire peut être : on va diner au Cannet, on va jeter un coup d'œil. L'idée c'était de centraliser au maximum l'évènement et d'avoir plus de retombées possibles, mais pas que sur la journée du dimanche, mais en amont, sur le vendredi et le samedi quand les participants venaient récupérer le dossard.

**Monsieur CHAABANI :**

Juste pour compléter, on a commencé cette année à distribuer les dossards, on a distribué 150 dossards, ce qui nous a permis d'avoir un contact avec les participants, leur indiquer les parkings les plus proches, leur montrer comment télécharger le parcours du programme pour éviter justement qu'ils puissent se perdre. Le programme est téléchargeable en amont, on a intégré à l'Office des petits audios, ça permet de promouvoir l'évènement et la destination et on a prévenu les restaurateurs qu'il y avait ces évènements-là, mais je me replace dans le contexte du 4 septembre, c'était la fin de la saison estivale, ils ont eu de gros soucis avec les saisonniers et les embauches, c'était très compliqué en termes d'ouverture. On a été les voir avant et ils nous ont fait part de leurs difficultés.

**Monsieur LUPPINO :**

Chaque année on rajoute un bâtiment à faire découvrir. Cette année c'était le gymnase Patrick Tambay.

**Monsieur CASTRO DE MARIA :**

Juste une petite remarque par rapport à ça : pour les professionnels, ils savent qu'ils doivent récupérer etc ... moi je faisais partie des amateurs, et on était un peu perdus à l'arrivée, heureusement qu'il y avait les filles du Volero, qu'on a suivi, il manquait quelques signalétiques, en mode famille. Les restaurateurs de manière globale, ça pose problème, pour le Musée Bonnard par exemple. On en a déjà parlé. Sur cet évènement-là, les restaurateurs, parfois, n'ont pas le choix, mais est ce n'est pas possible de suppléer par des food-trucks ? Il y a des food-trucks de qualité et de l'espace.

**Monsieur TABAROT :**

Si on a souri quand vous avez parlé des food-trucks, c'est parce que lors de la réunion de débriefing du lundi, je souhaitais mettre des food-trucks dans toute la Ville. Entre temps, on a trouvé des solutions, et on les a réunis et on leur a donné quelques dates clefs qui semblent indispensables pour nous dans un intérêt commun. On a pris quelques mesures qu'on espère ne pas utiliser, avec une petite suspension de leur occupation ou un bon food-truck devant leur établissement. C'est les menaces qu'on a laissé planer, mais on espère ne pas en arriver là et on espère avoir une participation l'année prochaine.

**Monsieur LUPPINO :**

<b>L'ASSEMBLEE GENERALE PREND ACTE DU BILAN DE LA 2<sup>EME</sup> EDITION DE L'URBAN TRAIL DU CANNET ET BILAN DE LA SAISON 2022 DE L'EPIC OFFICE DE TOURISME.</b>
---



**DELIBERATION N°7 : MESURES D'EXECUTION CONCERNANT LA CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA VILLE DE VALLAURIS – RETRAIT DE LA DELIBERATION DU 1ER AVRIL 2022.**

**Monsieur LUPPINO :**

L'Assemblée Générale du GIP a voté, le 1<sup>er</sup> Avril dernier, une délibération concernant une convention de partenariat avec la ville de Vallauris, au sujet du prêt d'un local situé à Paris.

Le contrôle de légalité a considéré que ce partenariat de services relevait des compétences du Conseil d'Administration.

Ainsi, il est demandé aujourd'hui à la présente Assemblée de procéder au retrait de ladite délibération, non pour annuler le partenariat, mais pour le confirmer dans le cadre du prochain Conseil d'Administration.

➤ Y a-t-il des questions ?

**Madame TABAROT :**

On doit délibérer en format plus réduit car le format plus large ne convient pas à la préfecture ? C'est ça ?

**Monsieur LUPPINO :**

Oui c'est bien ça.

➤ Qui est contre ? Qui s'abstient ?

**L'ASSEMBLEE GENERALE APPROUVE A L'UNANIMITE.**

Madame le Député, Monsieur le Sénateur, Monsieur le Maire,

Mesdames et Messieurs les Elus, merci pour votre attention.

La séance est levée.

Le Directeur du GIP



François LUPPINO